



La Ligue des Auteurs Professionnels réagit à l'étude du SNE sur le partage de la valeur entre les auteurs et les éditeurs. Si suggérer que les éditeurs gagnent moins que les auteurs est d'une grande maladresse vu leur précarisation, cette étude souffre surtout de nombreuses confusions et approximations.

La Ligue a pris connaissance de l'étude du Syndicat National de l'Édition (SNE) publiée le 1er février dernier. Bien que nous apprécions l'initiative du SNE visant à explorer les dynamiques économiques du secteur, nous souhaitons exprimer notre préoccupation quant à la manière dont l'étude, qui suggère indirectement que les éditeurs touchent moins que les auteurs, semble construite sur la base de confusions regrettables.

Tout d'abord, la notion de "droits d'auteur" envisagée par l'étude semble inclure de nombreuses acceptions (rémunérations des directeurs de collection, acquisitions de droits à l'étrangers, à-valoir versés à des traducteurs, etc.) qui ne permettent pas de connaître la manière dont est réalisé le partage de la valeur en réalité. Une étude basée uniquement sur des moyennes, même si elle a le mérite d'exister, ne permet pas d'analyser par ailleurs la distribution inégale des revenus et la paupérisation de la plus grande partie des auteurs et autrices.

Ensuite, comparer le résultat d'exploitation des éditeurs avec les droits d'auteur correspondant au chiffre d'affaires de ces derniers n'a pas de sens : un auteur devra, sur ses droits, payer ses cotisations sociales, son loyer, l'amortissement de son matériel, aucune œuvre n'est produite sui generis...

Enfin, les éditeurs semblent oublier qu'une part non négligeable de la rémunération des grands groupes éditoriaux provient également de la diffusion et de la distribution inclus dans les 51% du chiffre d'affaires du livre rapidement évacuée en début d'étude.

La Ligue rappelle que la juste rémunération des auteurs et autrices est cruciale pour assurer la diversité et la qualité de la création littéraire.

Notre volonté étant de dialoguer dans un esprit constructif, nous prévoyons de revenir vers le Syndicat National de l'Édition très prochainement avec de nombreuses demandes d'éclaircissements.

La Ligue des Auteurs Professionnels acte dès à présent que le SNE accepte enfin d'ouvrir un dialogue sur le partage équitable de la valeur. Formons le vœu que cette discussion sera fructueuse pour l'ensemble des acteurs impliqués, contribuant ainsi à renforcer le respect mutuel et la reconnaissance des droits les plus élémentaires des auteurs et autrices à être rémunérés pour leur travail de création et pour l'exploitation de leurs œuvres de manière appropriée et proportionnelle.